Marcia Smith

Vice-présidente principale, Durabilité et affaires extérieures marcia.smith@teck.com

Teck Resources Limited

550, rue Burrard, bureau 3300 Canada (Colombie-Britannique) V6C 0B3

+1-604-699-4616, ligne directe +1-604-699-4000, téléphone

www.teck.com



Le 5 août 2016

L'honorable Bill Morneau, C.P., député Ministre des Finances 90, rue Elgin Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Objet : Consultations budgétaires fédérales de 2017

Monsieur le Ministre,

Comme le gouvernement du Canada progresse dans la mise au point du budget de 2017, voici des recommandations de priorités de la part de Teck.

Fière entreprise canadienne, Teck est un chef de file mondial dans la mise en valeur des ressources durables et est la plus grande société de ressources diversifiée avec des secteurs orientés sur le charbon sidérurgique, le cuivre, le zinc et l'électricité. Au Canada, nous possédons six mines de charbon sidérurgique, la plus grande mine de cuivre à ciel ouvert du pays, des complexes métallurgiques, technologiques et d'innovation, des projets de mise en valeur de cuivre, une installation éolienne, un barrage hydroélectrique, de même que des intérêts dans un port et dans plusieurs projets de sables bitumineux. Nous employons plus de 7 500 personnes à la grandeur du pays. En 2015, nos dépenses en capital au pays ont totalisé plus de 2,2 milliards de dollars. Nous sommes également un intervenant canadien majeur du secteur des transports à titre d'utilisateur le plus important de trains et d'utilisateur important de ports. Nos exportations totalisent près de 5 milliards de dollars par année.

Comme 2017 approche, nous cherchons à continuer à contribuer à l'économie canadienne et à bâtir des partenariats avec les gouvernements, les Autochtones, les groupes environnementaux, les organismes de développement international et d'autres groupes pour nous assurer que nous maximisons les occasions du secteur des ressources de protéger la société, l'économie et l'environnement pour les Canadiens et les citoyens du monde. À cette fin, nous sommes heureux de partager des recommandations dans cinq domaines clés :

- Le positionnement du Canada sur la scène mondiale en tant que chef de file du domaine des politiques et de l'innovation en matière de changements climatiques, tout en favorisant l'aspect concurrentiel des industries dépendantes du commerce produisant des émissions élevées (IDCPEE).
- 2. L'augmentation de la confiance à l'égard des cadres de réglementation environnementale, y compris des processus d'examen fédéraux et des régimes d'effluents industriels.
- Le renouvellement des relations avec les Autochtones.

- 4. L'amélioration des relations avec des marchés clés, en mettant l'accent notamment sur l'Asie, la Chine et l'Inde.
- 5. L'assurance que le réseau ferroviaire du Canada soutient la croissance économique, la création d'emplois et des occasions commerciales.

De façon plus générale, comme les conséquences de l'un des cycles baissiers des prix des produits de consommation les plus extrêmes et les plus soutenus se font sentir, nous vous prions de mettre en place une vision à long terme pour un développement économique durable qui reflète le rôle intégral que le secteur des ressources continuera à jouer pour soutenir un Canada moderne, novateur et prospère.

1. Le positionnement du Canada sur la scène mondiale en tant que chef de file du domaine des politiques et de l'innovation en matière de changements climatiques, favorisant la concurrence des industries dépendantes du commerce produisant des émissions élevées

Contexte

Nous accueillons favorablement l'engagement du gouvernement fédéral dans la lutte contre les changements climatiques et nous étions fiers d'appuyer les efforts du Canada en devenant la première entreprise canadienne du secteur des ressources à prendre part à la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone de la Banque mondiale.

Nous croyons, après près de dix ans d'expérience de travail dans le domaine de la tarification du carbone, que cette dernière peut être l'un des moyens les plus efficaces de réduire les émissions tout en assurant que la mise en valeur des ressources durables continue de soutenir l'emploi, la croissance économique et la production des biens dont le monde a besoin pendant notre transition vers un avenir à faibles émissions de carbone. Nous savons également que les politiques sur la tarification du carbone doivent être conçues pour améliorer la concurrence et non pour l'éliminer, et que toutes les administrations et tous les émetteurs doivent jouer un rôle pour que la tarification du carbone soit efficace.

Recommandations

Comme le Canada travaille à mettre au point une stratégie nationale sur les changements climatiques, nous recommandons que le gouvernement :

- Encourage les principes de concurrence dans l'adoption de tout cadre, assurant que les cadres de tarification du carbone fédéral/provinciaux/territoriaux incorporent des mesures de protection de la concurrence pour les IDCPEE.
- Appuie les programmes d'innovation et le financement de l'innovation dans des domaines qui améliorent le rendement et l'aspect concurrentiel des gaz à effet de serre au Canada, y compris l'efficacité énergétique et les occasions de réduction des gaz à effet de serre directe.
- S'assure que les « développeurs » et les « adopteurs » de technologie ont accès à un financement de l'innovation et à d'autres incitatifs.

2. L'augmentation de la confiance à l'égard des cadres de réglementation environnementale

Contexte

En plus des activités continues d'octroi de permis et d'autorisations pour soutenir le prolongement de la vie de nos mines de charbon sidérurgique en Colombie-Britannique, le projet Teck's Frontier est le seul projet d'exploitation de sables bitumineux faisant l'objet d'une demande réglementaire importante en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) de 2012*. En parallèle avec le processus d'évaluation environnementale (EE), Teck continue de collaborer avec les groupes autochtones et les collectivités et continue de trouver des solutions novatrices dans les domaines de la biodiversité et de la conservation des terres.

À la lumière de ces activités, comme le gouvernement progresse dans son examen des processus d'EE, il sera essentiel de continuer à chercher à obtenir des commentaires des intervenants, y compris dans le secteur minier, qui est devenu le secteur le plus fortement réglementé (assujetti à des évaluations environnementales à la réglementation connexe) et qui continue à gérer les importants changements apportés en 2012 à la législation qui concerne les approbations et les autorisations réglementaires.

Recommandations

Comme vous progressez dans l'examen des processus d'EE, nous suggérons que le gouvernement :

- Reconnaisse où des cadres réglementaires sont solides et évite les modifications législatives qui n'atteindront pas des résultats significatifs pour la protection de l'environnement.
- Assure la clarté et la certitude des processus de transition applicables aux projets qui font actuellement l'objet d'examens réglementaires.
- Veille à ce que les dispositions prises dans le cadre des processus de consultation des Autochtones, de l'industrie et des autres intervenants soient significatives.
- Obtienne des commentaires des provinces et des territoires pour s'assurer que des processus d'EE soient maintenus en place et améliorés.
- Établisse une voie à suivre pour le développement des pipelines afin d'assurer la viabilité du secteur énergétique du Canada.

Renforcement du régime d'effluents industriels du Canada

Nous appuyons l'objectif du gouvernement d'améliorer la protection de l'environnement en lien avec la gestion des effluents des secteurs industriels. À ce titre, nous avons participé, avec Environnement et Changement climatique Canada, à l'examen du Règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM) et à l'élaboration d'un règlement distinct pour le secteur des mines de charbon qui permettraient d'atteindre le même but.

Pour Teck, l'évolution rapide de la réglementation des mines de charbon est cruciale puisque le processus de délivrance de permis avance pour prolonger la vie des cinq mines de charbon sidérurgique de la société dans le sud-est de la Colombie-Britannique. Ces mines génèrent 4 000 emplois directs et nous travaillons en vue de recevoir toutes les autorisations nécessaires d'ici la fin de 2017 pour éviter tout arrêt de production et de travail, tout en protégeant l'environnement.

Recommandations

Pour renforcer le régime des effluents industriels du Canada, nous recommandons que le gouvernement :

- Termine dans les plus brefs délais l'examen du REMM.
- Termine dans les plus brefs délais l'élaboration d'un règlement parallèle pour les mines de charbon qui :
 - reconnaît les mécanismes réglementaires provinciaux, dans la mesure du possible;
 - établit les conditions en vertu desquelles certaines activités peuvent se dérouler;
 - établit des normes élevées de performance, de conformité et de surveillance environnementale;
 - prévoit une application renforcée en fournissant au gouvernement les outils nécessaires pour tenir les producteurs responsables de leurs activités de gestion des effluents.

 Élabore de solides mécanismes de transition pour permettre la poursuite de l'exploitation minière à nos mines de charbon pendant que la réglementation du charbon est en cours d'élaboration.

3. La promotion du renouvellement des relations entre le Canada et les peuples autochtones

Contexte

Nous exerçons la majorité de nos activités sur ou près des territoires appartenant aux Autochtones et nous travaillons activement pour obtenir leur consentement libre, préalable et en connaissance de cause lorsque nous proposons de nouveaux projets ou des projets modifiés de façon importante. Nous disposons actuellement de 24 ententes officielles avec des peuples autochtones au Canada seulement, et 11 autres sont à divers stades des négociations.

Recommandations

Comme le gouvernement progresse dans son engagement à renouveler la relation entre le Canada et les peuples autochtones, nous recommandons que le gouvernement :

- Continue d'améliorer les conseils aux demandeurs et aux collectivités autochtones sur les rôles et les responsabilités à l'égard de l'obligation de consulter, et établisse des mécanismes pour mieux harmoniser les activités avec les provinces et les territoires.
- Collabore avec l'industrie, les provinces et les gouvernements autochtones en vue d'élaborer des processus pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en mettant l'accent sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.
- Soutienne les occasions de développement des capacités, y compris la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones et un nouveau modèle de la BC Aboriginal Mine Training Authority.
- Renouvelle la Politique sur les revendications territoriales globales et mette en œuvre d'autres mesures pour faire avancer le processus de réconciliation et de négociation de traités avec les Premières Nations.

4. L'amélioration des relations diplomatiques et économiques avec des marchés clés, en mettant l'accent notamment sur l'Asie, la Chine et l'Inde

Contexte

Teck est un grand exportateur canadien et l'Asie compte pour plus de 60 % du total de ses exportations. La Chine, le Japon, la Corée du Sud et les États-Unis continuent de représenter ses plus grands marchés. La société augmente également sa présence en Inde.

La Chine est d'une importance particulière pour Teck étant donné qu'elle a représenté son plus grand marché au cours des dernières années. Pour Teck, l'absence d'un accord de libre-échange (ALE) avec la Chine a donné lieu à plusieurs mesures protectionnistes dommageables, notamment à un tarif de 3 % sur le charbon sidérurgique que nos plus grands concurrents, comme l'Australie, ne sont pas tenus de payer.

Compte tenu de l'importance de la Chine, non seulement pour Teck, mais aussi pour l'avenir économique du Canada et du monde, il est essentiel que nous créions des occasions d'améliorer nos relations rapidement et que nous les maintenions afin que le Canada puisse rattraper ses concurrents, et ce, afin d'assurer la sécurité et la concurrence économiques de la nation à long terme.

Recommandations

Par rapport à la Chine, nous exhortons le gouvernement à :

- Favoriser un dialogue économique avec la Chine pour paver la voie de négociations officielles visant un ALE dès que possible.
- Échanger de l'information avec la population canadienne sur les avantages de meilleures relations entre le Canada et la Chine.

Au sujet de nos autres principaux marchés asiatiques, nous exhortons le gouvernement à :

- Ratifier l'Accord de partenariat transpacifique.
- Conclure des négociations avec le Japon sur l'Accord de partenariat économique.
- Promouvoir le commerce et les pourparlers au sujet de l'investissement avec l'Inde.

5. L'assurance que le réseau ferroviaire du Canada soutient la croissance économique, la création d'emplois et des occasions commerciales

Contexte

À titre de plus grand utilisateur du réseau ferroviaire, de plus important client du CP, d'utilisateur important de ports et de copropriétaire des terminaux Neptune, Teck est très intéressé par la réponse du Canada à l'examen de la *Loi sur les transports au Canada* (LTC) et par l'élaboration de son agenda en matière de politique des transports.

L'investissement dans les infrastructures est une composante essentielle de l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. Cependant, nous sommes conscients que l'infrastructure ne devrait pas être considérée comme le seul enjeu; par conséquent, il ne s'agit pas de la seule solution nécessaire pour répondre aux enjeux du Canada en matière de transports. En fait, les décideurs du Canada ont à faire face au défi important du manque de concurrence au sein de la chaîne d'approvisionnement (p. ex. service ferroviaire), du manque de données significatives accessibles pour orienter dans quelle mesure la politique et les priorités en matière de financement devraient viser l'infrastructure ou d'autres enjeux systémiques majeurs sous-jacents aux engorgements du système ferroviaire.

Des défaillances importantes du réseau ferroviaire constituent un problème depuis de nombreuses années pour les expéditeurs. Ces dernières ont entraîné des pertes de centaines de millions de dollars qui se sont traduites par des coûts supplémentaires au cours des dernières années. Notre réputation à titre d'expéditeur et celle du Canada à titre de pays exportateur est affectée par le statu quo et par le type d'interventions extrêmes et ad hoc auxquelles nous avons assisté dans les dernières années pour régler les défaillances pour le compte de certains secteurs, au détriment d'autres secteurs.

Recommandations

Afin d'assurer que le Canada tire pleinement profit de son potentiel économique et commercial, nous exhortons le gouvernement à :

- Adopter une approche progressive et fondée sur des données probantes pour l'élaboration des politiques, en commençant par la création d'un régime de données sur le réseau ferroviaire transparent et granulaire qui permettra aux décideurs de déceler où et pourquoi il y a des engorgements, ce qui lui permettra de réagir en introduisant des instruments de politique qui s'attaquent aux problèmes décelés au lieu de s'appuyer sur des preuves anecdotiques.
 - Fournir les ressources adéquates à l'Agence des transports du Canada pour administrer le régime de données.
- Maintenir et renforcer les obligations communes des transporteurs, reconnaissant que les besoins individuels des expéditeurs doivent être reconnus, particulièrement dans le contexte du marché ferroviaire du Canada, qui ne fonctionne pas normalement.

Conclusion

En résumé, nous croyons que nos recommandations sont axées sur des secteurs qui sont essentiels à la prospérité économique et sociale du Canada et nous vous sommes reconnaissants d'en prendre compte. Nous avons hâte de collaborer avec vous et avec vos collègues dans les mois à venir. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Marcia Smith

Vice-présidente principale, Durabilité et affaires extérieures

c. c. : L'honorable Jim Carr, ministre des Ressources naturelles

L'honorable Catherine McKenna, ministre d'Environnement et Changement climatique Canada

L'honorable Dominique Leblanc, ministre de Pêches et Océans et de la Garde côtière canadienne

L'honorable Mary Ann Mihychuk, ministre de l'Emploi, du Développement de la maind'œuvre et du Travail

L'honorable Marc Garneau, ministre des Transports

L'honorable Navdeep Bains, ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada

L'honorable Carolyn Bennett, ministre des Affaires autochtones et du Nord

L'honorable Chrystia Freeland, ministre du Commerce international

L'honorable Stéphane Dion, ministre d'Affaires mondiales

Alexa Young, gestionnaire, Affaires gouvernementales et chef, Affaires du gouvernement canadien, Teck